

Grande-Synthe, le 10 juin 2016

**Mesdames, Messieurs Les Présidents,**

A la lecture des documents qui vous ont été transmis officiellement, il s'avère qu'une seule liste se présente à vos suffrages. De toute évidence, cette liste conduira les destinées de la Ligue Hauts-de-France des échecs à compter du 10 septembre 2016.

Afin d'être opérationnel dès l'élection du Comité Directeur, nous vous transmettons, les documents qui seront présentés pour information et pour certains à vos suffrages pendant l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu à Arras.

**Vous trouverez :**

- Les statuts votés le 19 mars 2016 à Amiens pour validation du remplacement du nom Ligue Nord Pas-de-Calais – Picardie des échecs en Ligue Hauts-de-France des échecs ;
- Le règlement intérieur de la Ligue Hauts-de-France des échecs pour validation;
- Le règlement financier de la Ligue Hauts-de-France des échecs pour validation;
- Le plan de développement de la Ligue Hauts-de-France des échecs pour information, validation par élection de la liste ;
- Le projet d'organisation de la Ligue Hauts-de-France des échecs pour information, validation par élection de la liste ;
- La procédure de vœux pour exposer une demande de modification en Assemblée Générale, document présenté pour information, validation par élection de la liste ;
- Le Dossier des compétitions interclubs par équipe mis en place pour la saison 2016-2017. Ce dossier comprend tous les éléments qui ont conduit à ce projet, savoir :
  - o Le projet d'harmonisation financière des deux anciennes Ligues pour leurs compétitions respectives, pour information ;
  - o Le règlement des compétitions interclubs de la Ligue Hauts-de-France des échecs, pour information et, des aspects financiers et point concernant le brûlage des joueurs pour des groupes constituées de 10 équipes pour validation;
  - o L'incidence sur les résultats des compétitions interclubs de la saison 2015-2016 du règlement proposé, pour information ;
  - o La composition des groupes des différentes divisions des compétitions interclubs de la saison 2016-2017, pour information ;
  - o La fiche de confirmation d'engagement en compétition interclubs avec indication des dates des compétitions retenues pour la saison 2016-2017, pour information et suite à donner.
  - o Le Projet de Calendrier Ligue 2016 - 2017
- Le Projet de tarification en vigueur en Ligue Hauts-de-France des échecs pour la saison 2016-2017, pour validation

Les documents transmis pour validation sont indispensables au bon fonctionnement de la nouvelle Ligue et devront obligatoirement être validés par l'Assemblée Générale de la Ligue du 10 septembre 2016.

### **Sans attendre l'Assemblée Générale du 10 septembre d'ARRAS:**

- Nous vous suggérons de nous communiquer sans attendre toutes fautes de frappes, fautes d'orthographe ou grammaticales que vous détecteriez dans les documents;
- D'utiliser dès à présent le document fiche de vœux pour toute demande de modification aux textes proposés, selon le cheminement prévu dans la procédure, afin d'analyser les propositions de modification, les étudier et éventuellement les prendre en compte avant l'assemblée générale dans le but de rendre encore plus efficace l'Assemblée Générale.
- Concernant le dossier sportif et l'harmonisation des pratiques et des coûts, nous avons cherché à équilibrer les efforts entre les deux anciennes Ligues à la fois dans les domaines sportifs, financiers, et pénalités. Après de nombreuses réunions, nous sommes parvenus au compromis de règlements soumis. Cela a pu se traduire par des pratiques existantes généralisées d'une ligue vers l'autre en recherchant l'équilibre entre les deux anciennes ligues et un effort financier globalement similaire (exemple augmentation des licences en Picardie, droit d'engagement des équipes en Nord - Pas-de-Calais, etc.).

Pour mémoire, L'imposition de groupes à 10 équipes en nationale IV est imposée par l'application du règlement des compétitions clubs nationales, établi par la commission technique fédérale, notamment son article 1.1. Structure

« Le Championnat de France des Clubs est organisé chaque saison. Il comporte 5 divisions :

- Top 12, comprenant 12 équipes (T12) ;
- Nationale I, composée de 3 groupes de 12 équipes (NI) ;
- Nationale II, composée de 6 groupes de 12 équipes (NII) ;
- Nationale III, composée de 18 groupes de 10 équipes (NIII) ;
- Nationale IV, composée de 54 groupes de 8 ou 10 équipes (NIV). Les groupes d'une même ligue doivent comporter un nombre identique d'équipes (8 ou 10). »

La Ligue Hauts-de-France aura donc obligatoirement 10 clubs par application du point 1.1 (NPC à 10 clubs, PIC à 8 clubs). Il s'agit de respect du règlement fédéral et d'éthique sportive (NPC+PICV: 10 clubs en NIV)

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une lecture rapide pourrait laisser conduire à des coûts supplémentaires pour les clubs. Cela n'est point exacte. Nous avons veillés à offrir, en compensation, des suppressions de coût d'engagement en coupes nationales, pour les équipes féminines, les formations d'arbitre et de formateurs à la pratique des échecs, etc.

Afin de vous faire une opinion réelle et juste, nous demandons à chaque club de faire une comparaison détaillés des dépenses engagées précédemment par les clubs et celles à venir avec les mesures proposées. Il sera plus facile pour chacun d'apprécier l'incidence les propositions des textes.

- L'aspect financier et point concernant le brûlage des joueurs n'ayant pas d'impact sur la partie sur la constitution des poules pour la saison 2016-2017, nous vous serions reconnaissants de nous retourner pour le 01 juillet 2016 la confirmation de la participation de vos équipes pour les divisions Régionale, Pré-Nationale et Nationale IV. La confirmation d'engagement pour le niveau Pré-Régional devra parvenir pour le 30 septembre 2016. Les confirmations d'engagement se feront en utilisant le document confirmation d'engagement compétition 2016-2017, joint.

Nous vous souhaitons une lecture attentive, nécessaire et indispensable à la vie de la Ligue des hauts-de-France. N'attendez pas, l'Assemblée Générale du 10 septembre 2016 pour nous faire parvenir vos commentaires, remarques ou propositions de modification, utilisez la fiche de vœux selon la procédure prévue à cette effet et confirmez dès que possible l'engagement de vos équipes dans les divisions et poules définies.

Enfin, pour des raisons procédurales, en attendant la validation des fonctions et des Présidents de Commissions par le premier Comité Directeur élu, tous les documents sont à retourner à l'adresse mail : [elr.echecs@free.fr](mailto:elr.echecs@free.fr)

Nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été et espérons de vous retrouver le 10 septembre 2016 nombreux en pleine forme.



***Eric Le Rol***

Tête de Liste « Les échecs : un Art, une Science, un Sport ! »